

Hauts-de-France, Oise
Noyon

Fortification d'agglomération de Noyon (détruit)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA00049611
Date de l'enquête initiale : 1985
Date(s) de rédaction : 2009
Cadre de l'étude : inventaire topographique canton de Noyon
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : fortification d'agglomération
Parties constituant non étudiées : fossé, enceinte, porte de ville, ouvrage d'artillerie, citadelle

Compléments de localisation

Milieu d'implantation :
Réseau hydrographique : Versette Verse (la)
Références cadastrales : non, cadastré

Historique

Le centre de l'agglomération gallo-romaine est protégé par une enceinte construite à la fin du 3^e siècle ou au milieu du 4^e siècle, qui délimite une superficie très réduite (2,5 ha). L'enceinte médiévale est probablement construite dans le 3^e quart du 12^e siècle. Elle fera l'objet d'une importante modernisation (remparage et reconstruction partielle) dans la 1^{ère} moitié du 16^e siècle. Vers 1553, un ouvrage d'artillerie appuyé sur le côté nord-est de l'enceinte est construit sur les plans de l'ingénieur italien Jean-Baptiste Porcell. A partir de 1591, une citadelle est construite sur le flanc ouest des fortifications à l'emplacement de l'ancienne abbaye Saint-Eloi (étudiée), sur des plans attribués à Errard de Bar Le Duc. Le démantèlement de la citadelle commence dès le 2^e quart du 17^e siècle, celui des fortifications a lieu dans le 2^e quart du 19^e siècle, à partir de 1837.

Période(s) principale(s) : 3^e siècle, 4^e siècle, 3^e quart 12^e siècle (?), 1^{ère} moitié 16^e siècle, 3^e quart 16^e siècle, 4^e quart 16^e siècle

Auteur(s) de l'oeuvre : Porcell Jean Baptiste (ingénieur militaire, attribution par travaux historiques), Bar Le Duc Errard de (ingénieur militaire, attribution par travaux historiques)

Description

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : pierre ; calcaire ; terre ; pierre ; brique ; moyen appareil ; pierre avec brique en remplissage

Typologies et état de conservation

État de conservation : détruit

Présentation

L'enceinte gallo-romaine

Le centre de l'agglomération est fortifié par une enceinte construite à la fin du 3^e siècle ou au milieu du 4^e siècle, qui ne protège qu'une superficie très réduite (2,5 ha). Le mur s'apparente aux autres remparts urbains gallo-romains : élévation en maçonnerie de blocage parementée de moellons carrés de petit appareil, avec des arases intermédiaires de tuiles ; puissantes fondations de grands blocs calcaire de réemploi. Il est doublé côté intérieur par un remblai observé notamment lors de la fouille de l'îlot des Deux-Bornes, qui devait réduire la surface habitable protégée par le rempart. Le système défensif était probablement complété par un fossé extérieur.

Dès le 5^e siècle, l'Eglise assure le relais de l'administration gallo-romaine et Noyon devient ville épiscopale au 6^e siècle. La cité s'étend à l'extérieur de ses murailles, mais, à l'époque carolingienne, elle est entièrement ravagée lors de l'invasion normande.

S'étant vu concéder une charte par l'évêque en 1108, Noyon dépend du pouvoir royal, et comme d'autres bourgs et villes, elle organise une milice et s'entoure de fortifications. Aux 11^e et 12^e siècles, la ville s'étend au-delà de l'enceinte gallo-romaine, le long des axes de circulation. Tout le système défensif doit être reconsidéré.

La cité est implantée un peu au nord du confluent de la Verse et de l'Oise, entre les deux branches du Y que forment ces deux rivières. Elle épouse la forme d'un triangle isocèle, pointe en bas, la base étant au nord, sensiblement orientée sud-est, nord-ouest. D'ouest en est, ce triangle est traversé par deux rivières, suivant une direction sensiblement parallèle à la base, la Verse et la Versette. De part et d'autre des deux faces de ce triangle et en raison des fonds des vallées des rivières, le sol, tout au moins à l'époque considérée, devait très vraisemblablement être marécageux, peu consistant, voire mou, donc non favorable à l'installation d'engins de guerre, ni à l'établissement de travaux d'investissements. Au nord par contre, le long de la base, le terrain montant est beaucoup plus sec et sain favorisant ainsi l'entreprise d'attaques contre la ville, ce qui ne manquera pas de se produire ultérieurement.

L'enceinte médiévale

La cité s'entoure d'une enceinte, formée sans doute au début d'un fossé et d'une levée de terre palissadée, puis de murailles. Une charte du 12^e siècle en fait foi : « les fossez de la ville de Noyon étoient tenus à blanc d'eau », formant des viviers où il y avait du poisson ; en 1192, l'évêque Etienne en ayant alors la disposition en donna aux frères de l'hôpital Saint-Jean « une partie depuis la porte d'Wez jusqu'à la porte Coquerelle avec pouvoir d'y pescher, leur recommandant toutefois de ne point endommager ni les fossez ni les murailles ».

Il semble que l'on puisse situer la date de construction des remparts avant 1178, date de la fondation de l'hôtel-Dieu, que l'on n'imagine pas construit extra-muros. En tout état de cause une bulle d'Alexandre III datée du 13 juillet 1179 constate que l'église Saint-Martin bâtie au sud-est de la cathédrale se trouve « intra-muras ». On sait encore qu'en 1181, le comte de Flandre brûle Noyon « usque ad muros ».

Devant le faible nombre de textes qui nous sont parvenus et leur pauvreté, et en l'absence de représentation visuelle, en image ou sur le terrain, nous en sommes réduits à émettre des hypothèses pour l'époque médiévale.

L'importance du fossé ne fait pas de doute, jusqu'au milieu du 14^e siècle, il est large de 60 pieds (soit environ 20 mètres) ; cette largeur est ensuite portée à 80 pieds (environ 25 mètres). Le mur d'enceinte qui ne doit guère excéder 3 m de large pour une hauteur d'environ 8 à 10 m, fut sans doute dès le début, construit en blocage parementé de bonnes et belles pierres calcaires en appareil régulier moyen, extraites des nombreuses carrières des environs.

L'entretien de cette muraille demeure un souci permanent, pour les édiles locaux, comme pour le roi lui-même. En 1294, le bailli de Vermandois ayant fait obstacle à la réparation des murs de la ville souhaitée par l'évêque et menée par les bourgeois de Noyon, l'évêque obtient de Philippe le Bel un arrêt levant les défenses du bailli. En 1339, Philippe VI trouve les fortifications en bien mauvais état. En 1340, l'état de guerre entre le roi de France et le roi d'Angleterre nécessitant que la ville soit en état de défense et, « les maires et échevins négligeant d'en réparer les murs n'écouter pas les avis de l'évêque », le parlement « les condamne à réparer incessamment les murs selon les ordres de l'évêque ». En 1358, on « élargit les fossez ». En 1387, le parlement oblige le chapitre et les curés à contribuer à la réparation des murs de la ville et d'y faire monter la garde jour et nuit. En 1436, il a été jugé nécessaire d'extraire et d'apporter des carrières du Mont Saint-Siméon le plus de pierre « pour haucher les murs et faire de neuf le bolvar de la porte Dame-Journe et autres ouvrages ». Les fortifications de Noyon devaient être assez impressionnantes pour dissuader un adversaire d'entreprendre une attaque sérieuse puisque, fin août 1370, les Anglais ayant mis le siège devant la ville, déclarent « se trouver devant la bonne cité de Noion qui estoit pourvue et garnie de bonnes gens d'armes ». Froissart dit que les Anglais s'approchèrent de la muraille mais qu'ils la jugèrent « trop bien brètesquié et garité et appareillié de deffendre pour tenter l'aventure d'un assaut ».

Ces murailles étaient couronnées d'un chemin de ronde d'assez faible largeur sans doute, mais crénelées sans toutefois posséder de mâchicoulis. Les points les plus vulnérables comme les portes, les poternes et les entrées et sorties de rivières, étaient munies de bretèches et de tours flanquant la courtine de la muraille. Le nombre et l'espacement des tours entre elles ne sont cependant pas connus précisément.

Sont attestées avec certitude : la « tour de derrière l'Ospital », dite de « Messire Robert Lefèvre », la tour des « archiers », la tour « quarrée », la tour de « la grande arche », enfin la tour « Coquerelle » ou de « derrière l'hôpital Saint-Jean ». Ces tours sont les éléments les plus considérables dans le système défensif de la ville, mais on peut imaginer l'existence d'autres éléments tout aussi nécessaires au flanquement, que Froissart qualifie de « garité » (d'où guérite, du verbe garir signifiant protéger au 12^e siècle) et dont la forme est, elle aussi, mal connue.

Si l'on en croit la gravure de Chastillon, datant de 1610, qui peut laisser croire que la muraille médiévale a pu servir de parement au remparage de l'enceinte moderne, il peut paraître vraisemblable que les tours aient été de forme arrondie, à l'

l'exception de la tour « carrée ». Est-ce là le vestige d'une tour fort ancienne, puisque dans la région du Nord, assez tôt, la forme cylindrique prévaut sur la forme quadrangulaire ? Leur aménagement est également inconnu, mais on peut supposer qu'elles étaient pleines jusqu'à l'étage supérieur où était rassemblé l'essentiel de l'observation et de la défense. Compte tenu du climat de la région, chacun de ces ouvrages devait être couvert d'un toit en poivrière, protégeant l'ensemble de la construction des intempéries. Point de terrasse. Le dessin de Chastillon pourrait, malgré les réticences qu'il inspire, être la moins mauvaise représentation que l'on puisse avoir de ce que fut l'enceinte médiévale. Dans son ensemble, que ce soit courtines ou tours, la défense de la ville était essentiellement sommitale à l'exception des portes.

Les ouvertures vers l'extérieur sont constituées par quatre portes principales, deux poternes et quatre autres ouvertures ou « portes d'eau ». Comment étaient ces portes au Moyen Âge : étaient-elles des portes tours, étaient-elles flanquées de deux tours ? Il reste à peu près certain que chacune n'offrait qu'un assez étroit passage, uniquement suffisant pour un charroi ou deux ou trois cavaliers au plus, et qu'elles ne possédaient point de passage piétonnier comme on en voyait à Amiens. Quatre portes principales sont donc connues : la porte Dame-Journe au nord, la porte de Wez à l'ouest, la porte Saint-Eloi à l'est, la porte Saint-Jacques au sud.

La **porte Dame-Journe**, ouverte au nord, donne sur le chemin de Saint-Quentin et de Chauny. Au 14^e siècle, elle a remplacé la porte Coquerelle qui s'ouvrait dans le mur d'enceinte quelques centaines de mètres plus à l'ouest. De par sa situation topographique, elle est certainement celle pour l'aménagement de laquelle un soin particulier fut apporté. Il semble bien qu'une importante barbacane devait la devancer : au 15^e siècle et au 17^e siècle, deux maisons sont signalées dans le passage de la porte. Faut-il penser que ces maisons ainsi mentionnées ne sont qu'une partie d'un même ensemble bâti dans la barbacane devant la porte, barbacane transformée par la suite en demi-lune ou ravelin ? On sait également qu'au 15^e siècle, au-dessus de la voûte, existe une chambre de garde pour les veilleurs et qu'un habitant de Noyon loua la porte et les deux maisons en 1413, à charge pour lui « de fermer et ouvrir la porte et de réparer les dommages qui pourraient résulter d'un incendie ».

Vers l'est, la porte ouvrant sur la route de Coucy-le-Château et de Soissons est la **porte Saint-Eloi**. C'est vraisemblablement celle qui fut la plus remaniée au cours des temps, bien que n'étant pas la plus importante. Nous savons en effet qu'en temps de guerre, elle restait fermée, comme la porte de Wez, alors que seules les portes Dame-Journe et Saint-Jacques restaient ouvertes à la circulation. A l'étage au-dessus de la voûte, deux salles servaient à plusieurs usages (corps de garde, mais aussi « salle des machines » pour le pont-levis, la herse ou tout autre appareillage de défense). En 1475 d'autre part, l'abbaye Saint-Eloi se voit autorisée par Louis XI à s'entourer de murailles et de fossés pour former ainsi ce qui sera par la suite dénommé « le bourg Saint-Eloi ». Cette partie de l'enceinte sera ainsi relativement soulagée jusqu'au siège de 1591. Quoi qu'il en soit, une barbacane devait se trouver en avant de la porte de ville, et c'est vraisemblablement la porte de cette barbacane qui est représentée dans une gravure du 19^e siècle, comme étant la porte Saint-Eloi.

Le passage est relativement étroit et l'existence d'un pont-levis est attestée par le logement des bras de potence de ce pont. Une porte à battants complétait le système mais compte tenu de la modicité du monument, il ne paraît pas y avoir eu de herses ou de chausse-trappes. Cette porte pouvait s'apparenter au système « tour-porte » mais plutôt que la porte de ville, mieux vaut considérer qu'elle était la porte de l'ouvrage avancé. Par la suite elle deviendra la porte de la ville, devant laquelle une demi-lune sera érigée. Trois cartouches, supports d'armoiries semblaient y être mis dans un but ornemental. La troisième porte, au sud de la ville, est la **porte Saint-Jacques**, qui donne sur le chemin de Compiègne et de Paris. Cette situation, ainsi que sa position par rapport aux trois autres portes et au centre de la ville, lui confère une importance certaine ; Le Vasseur écrit « notre porte Saint-Jacques fut bastie sur le modèle de la Bastille de Paris ». Il faut sans doute voir là une part d'exagération, mais faut bien considérer que la barbacane construite en avant de cette porte était plus importante que celles des trois autres et pouvait avoir l'aspect d'un châtelet, comme on le voit à Caen par exemple. L'architecture avait dû être soignée puisque l'on sait que la porte Saint-Jacques était symbolique : c'était par elle qu'entrait en ville le nouvel évêque avant son intronisation.

Enfin la quatrième porte de la ville était la **porte de Wez** ou porte d'Amiens sur le chemin de cette ville. Là encore peu d'éléments pour la décrire, mais l'existence d'un ouvrage avancé et l'étroitesse du passage ne font pas de doute.

D'autres ouvertures donnaient vers l'extérieur et l'on connaît en particulier deux poternes : l'une dite « porte Coquerelle » se trouvait au nord de la cité et donnait sur la route de Saint-Quentin, débouchant de la rue de l'hôtel-Dieu. Son existence est attestée en 1235, mais au 14^e siècle elle est supprimée au profit de la porte Dame-Journe. Une poterne est cependant maintenue, défendue par une tour portant le même nom. Une seconde poterne est percée dans la muraille, dans la courtine entre la porte Saint-Eloi et la porte Saint-Jacques. Elle se trouve exactement située entre les deux sorties de la Verse et de la Versette et affecte très vraisemblablement la forme d'une tour porte.

Les quatre dernières ouvertures à considérer sont les entrées et sorties des deux rivières. Il semble qu'elles ne représentent que de simples arches percées dans la muraille mais protégées de toute incursion venant de l'extérieur par un système de grilles et de bretèches au-dessus de l'ouverture. Une dernière ouverture enfin, un peu au sud de la porte Saint-Eloi, laissait passer les effluents urbains, qui portaient un nom bien significatif de « merderon ».

Dès la fin du 15^e siècle et durant tout le 16^e siècle, de gros travaux sont effectués pour moderniser et améliorer le système défensif de la ville de Noyon : la guerre de Cent Ans terminée, une longue période de conflits avec l'Espagne et de guerres civiles incite la population de la cité à une plus grande vigilance. D'autre part, les progrès accomplis par l'artillerie à poudre depuis Charles VII avec les frères Bureau montre que la conception de murailles pour la défense d'une ville ne convient plus. L'ensemble des systèmes de défense doit donc être reconsidéré ; par exemple en 1499, un habitant du

faubourg de la porte Saint-Jacques, qui venait de faire construire des bâtiments, voit ceux-ci démolis par « des gens de guerre » afin de récupérer le bois nécessaire à la confection d'un boulevard pour la fortification de cette porte.

Très nombreuses sont les attaques subies par la ville au 16^e siècle, mais les deux plus marquantes semblent être le fait des Bourguignons et des Impériaux, puis le siège mené par Henri IV. Toutes ces attaques sont prononcées sur la face nord de la cité : en 1552, « ce fut du côté de la porte de Weez que les troupes impériales, conduites par la soeur de Charles Quint, Marie d'Autriche, reine de Hongrie et par le comte de Roeux attaquèrent le 17 octobre ». En 1591, c'est par la porte Saint-Eloi que le roi de France lança son attaque après s'être emparé de l'abbaye Saint-Eloi, elle-même fortifiée.

En 1522, les édiles « de concert avec le contrôleur des ouvrages et ces Messieurs du chapitre, après avoir visité les remparts de Noyon décidaient qu'on élèverait une muraille de brique à l'entour de la ville par dedans pour tenir les terraulx ». Il n'est donc plus seulement question de murailles, mais bien de remparts et la muraille de brique dont on parle n'est plus qu'un revêtement. En 1524, on fait travailler les pauvres aux remparts de la ville moyennant salaire. Les travaux se poursuivent en 1525 : on réédifie les quatre portes et en 1526, un soin tout particulier est prodigué à la porte de Wez, en très mauvais état. En 1536, on constate qu'en de nombreux endroits, les murailles ne sont pas encore réparées et que le chemin de ronde qui les couronne est tellement étroit « que l'on pourroit placer que ung homme de front ». Il est donc décidé qu'à l'endroit de la tour de l'hôtel-Dieu, une plate-forme de cent pieds carrés sera érigée, capable de supporter une artillerie pouvant battre jusqu'à l'abbaye Saint-Barthélemy. Il est également proposé d'élargir les remparts jusqu'à 24 pieds de large à partir de la muraille et que quatre plates-formes d'artillerie seront construites. Elles auront 50 à 60 pieds de large et seront érigées derrière l'hôtel-Dieu, au lieu public, au cimetière Saint-Jacques, à la tour couverte d'ardoises et entre les portes Dame-Journe et Saint-Eloi. Des habitations doivent être démolies dont certaines raisons canoniales. Les matériaux ainsi récupérés serviront au remparage, qui s'effectue pourtant à l'intérieur des murailles auxquelles on ne touche point, celles-ci devant servir de murs de parement pour soutenir les terres. Voilà pourquoi les fortifications de la ville ont conservé, sur les deux faces du triangle isocèle déjà évoqué et à sa pointe, leur aspect médiéval jusqu'au début du 17^e siècle ainsi qu'en témoigne la gravure de Chastillon.

Après 1552, le système défensif de la ville est reconstruit et réparé. Les fossés sont recreusés et les terres rejetées derrière les murailles, selon le dessin du sieur Jean-Baptiste Porcell ayant charge de la fortification des villes d'Ile de France, ingénieur pour le roi. C'est sans doute vers cette époque qu'est ébauché, au nord de la ville, le bastion dit « de l'éperon » (qui sera démoli en 1838). En 1554, l'ennemi se trouvant encore vers Péronne, on fait confectionner des « gabions » que l'on placera du côté de la porte de Wez pour fermer la ville, décision assortie d'une interdiction de construire à moins de 80 pieds de la muraille est prononcée.

Si le sud de la ville a gardé son aspect médiéval, la face nord a donc été entièrement remaniée et le dessin de Du Wiert de 1611 montre ce que devait être le front de défense de Noyon sur cette face. Outre les travaux d'aménagement menés sur les courtines, les portes font aussi l'objet de modifications : on terrasse le haut de l'édifice et l'on remplace les antiques barbacanes par des ravelins modernes, reportant ainsi la défense beaucoup plus en avant du front de la ville. C'est à ce nouveau système défensif que se heurte Henri IV, en mettant le siège devant Noyon en 1591. Système partiellement décrit dans le *discours au vray du siège et de la prise de la ville de Noyon*, édité cette même année.

La ville est reprise par le roi, qui fait immédiatement construire une citadelle pour la maintenir dans son obéissance. L'emplacement le plus favorable est, bien entendu, celui d'où l'on peut le plus aisément commander la cité, c'est-à-dire l'abbaye Saint-Eloi. Il est difficile d'imaginer la forme générale qui lui fut donnée : la citadelle, en effet n'a été maintenue qu'une quarantaine d'années (de 1591-1596 à 1631-1649, époque de sa destruction). Des essais de restitution ont été tentés en tenant compte des tracés des fossés, de très rares vestiges et des principes de l'art de la fortification à cette époque. L'un d'entre eux réalisé par Tournemire, qui tient compte également du plan cadastral, et publié par Moët, laisse penser à un plan quadrangulaire irrégulier. Moët considérait que la citadelle aurait pu être construite par Errard de Bar Le Duc. Il est possible en tout cas, que l'ouvrage ait pu, tout simplement, avoir profité de l'existence des fossés de l'abbaye et donc en épouser les contours ; ceci expliquerait son plan carré. Dans leurs dessins, Chastillon comme Du Wiert montrent qu'à l'intérieur de la forteresse, des ruines encore importantes de l'abbaye subsistaient, malgré le danger qu'elles représentaient, surtout en cas d'investissement, pour les occupants de la citadelle. Elles auraient sans doute été entièrement rasées si l'ouvrage avait dû subsister. Au 17^e siècle, les habitants de Noyon obtiennent donc la démolition et l'arasement de la citadelle, qui est détruite devant la porte Saint-Eloi pour être transformée en place d'armes polygonale. Des dessins du siècle dernier montrent, devant une porte de style médiéval - sans doute la porte de la barbacane - un ouvrage de fortification de conception « moderne » représentant une demi-lune. Ainsi successivement, la porte Saint-Eloi dut subir plusieurs avatars avant la neutralisation militaire de Noyon en tant que place forte.

Vient ensuite la cession de la place d'armes aux moines de Saint-Eloi et la construction d'une nouvelle abbaye (étudiée). Après les traités des Pyrénées (1659), d'Aix-la-Chapelle (1668) et de Nimègue (1678-1679), Noyon est déclassée en tant que place forte. Les fortifications subsistent cependant jusqu'au début du 19^e siècle où les dessins aquarellés de Léré montrent encore la présence de vestiges imposants, confirmée par un récit du baron de Guilhermy. Les fortifications sont démantelées pour faire place à la ceinture de boulevards que nous connaissons actuellement. La décision en est prise en 1836 et la destruction commence effectivement en 1837. C'est d'abord la porte Dame-Journe qui est démolie, puis, en 1838, on abat le rempart et la porte Saint-Eloi. Plus de la moitié de l'enceinte a disparu en 1845 ; enfin, c'est au tour de la porte de Wez et du reste des remparts d'être abattus.

Références documentaires

Documents d'archive

- BN. Mss. f. **Papiers Sézille 12030. Nouvelles annales ou mémoires chronologiques.**

Documents figurés

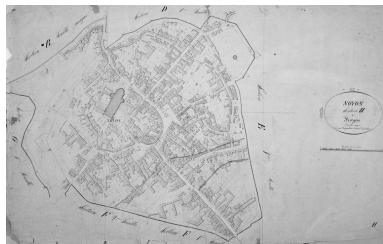
- **N°1. Porte de Saint-Jacques ou de Compiègne à Noyon. 1ère vue des fortifications de la ville de Noyon**, dessin, par Léré, vers 1818 (BM Compiègne ; fonds Léré).
- **Est. N°2. Suite (sic) et retour d'ekerre (sic) de la porte de Compiègne**, dessin, par Léré, vers 1818 (BM Compiègne ; fonds Léré).
- **Est. N°3. Vue des fortifications (sic) de Noyon**, dessin, par Léré, vers 1818 (BM Compiègne ; fonds Léré).
- **Est. N°4. Vue des fortifications (sic) de Noyon. Saint-Eloi**, dessin, par Léré, vers 1818 (BM Compiègne ; fonds Léré).
- **Est. N°5. F[ortificati]ons derrière la cathédrale**, dessin, par Léré, vers 1818 (BM Compiègne ; fonds Léré).
- **Nord-est. N°6. Fortifications (sic) du jeu de Paulme (sic)**, dessin, par Léré, vers 1818 (BM Compiègne ; fonds Léré).
- **Nord. N°7. Fortifications (sic) en face du cimetière**, dessin, par Léré, vers 1818 (BM Compiègne ; fonds Léré).
- **Nord-ouest. N°8. Suite (sic) des fortifications (sic)**, dessin, par Léré, vers 1818 (BM Compiègne ; fonds Léré).
- **Ouest. N°10. Fortifications (sic) de la porte d'Huez**, dessin, par Léré, vers 1818 (BM Compiègne ; fonds Léré).
- **Sud-ouest. 11. Suite (sic) de la porte d'Huez**, dessin, par Léré, vers 1818 (BM Compiègne ; fonds Léré).
- **Vue de la porte Dame-Journe de Noyon en dehors (sic)**, dessin, par Léré, vers 1818 (BM Compiègne ; fonds Léré).
- **Porte d'Huez ou d'Amiens de Noyon vue du dehors**, dessin, par Léré, vers 1818 (BM Compiègne ; fonds Léré).
- **Porte de Soissons ou de Saint-Eloi à Noyon**, dessin, par Léré, vers 1818 (BM Compiègne ; fonds Léré).
- **Sable gris argenté, par couches inclinées sous le bastion du jeu d'arc de la ville de Noyon**, dessin, par Léré, vers 1818 (BM Compiègne ; fonds Léré).
- **Ancien Noyon ou Vue de la ville et de la citadelle au temps de Henri IV et de Louis XIII**, lithographie par Landais et Oberthür, Rennes. In MOET DE LA FORTE-MAISON, C.A., *Antiquités de Noyon*, Rennes, 1845. p. 93.

- **Face extérieure de la porte Saint-Eloi vue des anciens fossés de la ville**, lithographie par Landais et Oberthür, Rennes. In MOET DE LA FORTE-MAISON, C.A., *Antiquités de Noyon*, Rennes, 1865.
- **La porte Saint-Eloi vue de l'intérieur de la ville**, lithographie par Landais et Oberthür, Rennes. In MOET DE LA FORTE-MAISON, C.A., *Antiquités de Noyon*, Rennes, 1865.
- **Vue extérieure de la porte Saint-Eloi**. In *Comité archéol. et hist. Noyon : comptes rendus et mémoires lus aux séances*, tome XIII, 1897.
p. 278.
- **Vue intérieure de la porte de Wëz**. In *Comité archéol. et hist. Noyon : comptes rendus et mémoires lus aux séances*, tome XIII, 1897.
p. 62.
- **Plan de la citadelle de Noyon**, lithographie par Landais et Oberthür, Rennes. In MOET DE LA FORTE-MAISON, C.A., *Antiquités de Noyon*, Rennes, 1865.
- **Porte Dame-Journe**. In *Comité archéol. et hist. Noyon : comptes rendus et mémoires lus aux séances*, tome XIII, 1897.
p. 289.

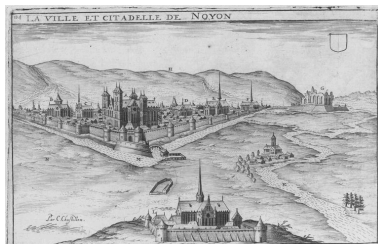
Bibliographie

- INVENTAIRE GENERAL Région Picardie. **La ville de Noyon**. Dir. Martine Plouvier. (Cahiers de l'inventaire ; 10). Catalogue de l'exposition : "Noyon, mille ans d'art et d'architecture", Musée du Noyonnais, 20 juin-5 octobre 1987. Amiens : AGIR-Pic, 1987.
49-59.
- **Discours au vray du siège et de la prise de la ville de Noyon, faite, à la vue du Duc de Mayenne & de toute son armée, le dixneuvième jour d'Aoust, mil cinq cens nonante & 1**, à Tours chez Mettayer, imprimeur ordinaire du Roy, 1591.
- DESACHY, Bruno. **Noyon**. *Revue archéologique de Picardie*. Archéologie des villes. Démarches et exemples en Picardie, 1999, n° 16.
p. 171.
- MOET DE LA FORTE-MAISON, C.A., **Antiquités de Noyon**, Rennes : anciennes librairies Vatar et Jausions, 1845.
p. 100, 148, 152, 188, 195, 254.
- PONTHEUX, Alfred. **L'ancien Noyon. Recherches historiques et topographiques sur les rues, maisons, hôtelleries et autres établissements de cette ville avant 1790**. Chauny, *Comité archéol. et hist. Noyon : comptes rendus et mémoires lus aux séances*, 1912.
tome XXIII.

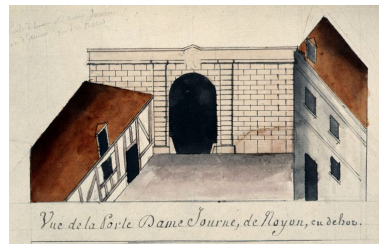
Illustrations



Plan de situation. Cadastre de 1831, section H (DGI).
Phot. Jean-Michel Périn
IVR22_19836000156VB



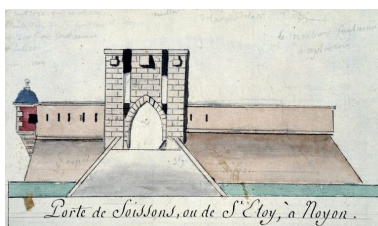
La ville et la citadelle, par Chastillon, vers 1610.
Phot. Jean-Michel Périn
IVR22_19856000032XB



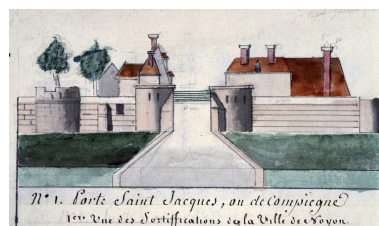
Vue de la porte Dame-Journe de Noyon, en dehors, par Léré, 1818 (BM Compiègne ; fonds Léré v. 26).
Phot. Jean-Michel Périn
IVR22_19846000273XAB



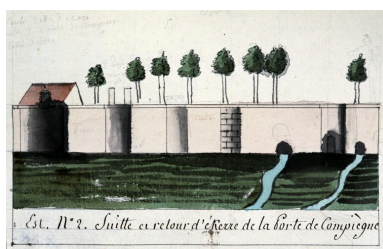
Porte d'Huez ou d'Amiens ou de Noyon, vue du dehors, par Léré, 1818 (BM Compiègne ; fonds Léré v. 26).
Phot. Jean-Michel Périn
IVR22_19846000276XAB



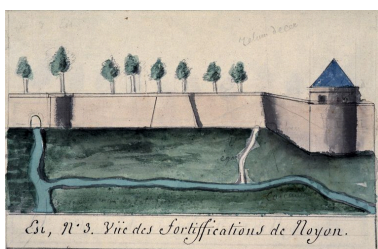
Porte de Soissons, ou de St Eloy, à Noyon, par Léré, 1818 (BM Compiègne ; fonds Léré v. 26).
Phot. Jean-Michel Périn
IVR22_19846000277XAB



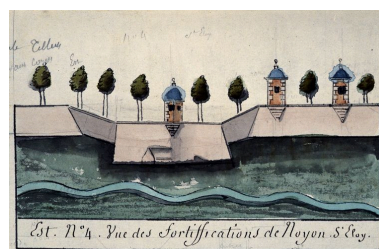
Porte Saint-Jacques ou de Compiègne, par Léré, 1818 (BM Compiègne ; fonds Léré v. 26).
Phot. Jean-Michel Périn
IVR22_19846000279XAB



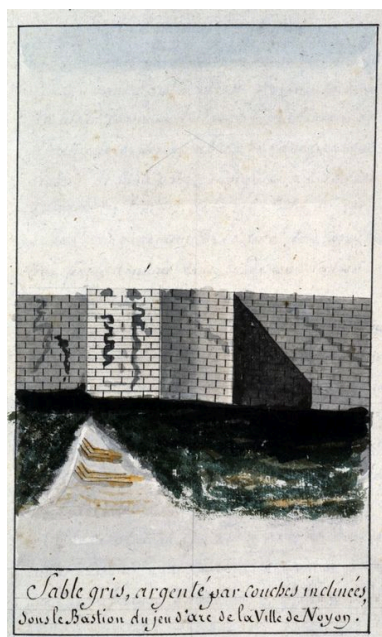
Enceinte, côté est, par Léré, 1818 (BM Compiègne ; fonds Léré v. 26).
Phot. Jean-Michel Périn
IVR22_19846000278XAB



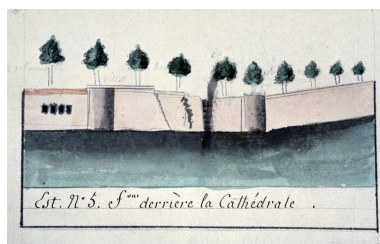
Enceinte, côté est, par Léré, 1818 (BM Compiègne ; fonds Léré v. 26).
Phot. Jean-Michel Périn
IVR22_19846000274XAB



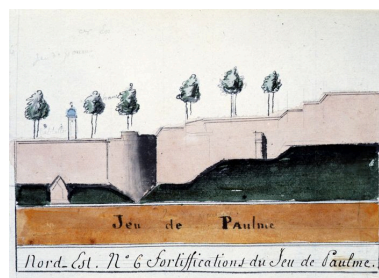
Enceinte, côté est, par Léré, 1818 (BM Compiègne ; fonds Léré v. 26).
Phot. Jean-Michel Périn
IVR22_19846000275XAB



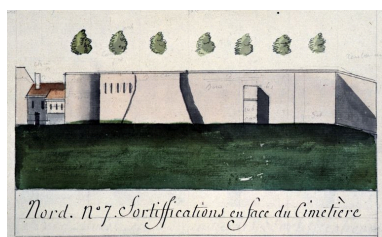
Détail du bastion du jeu d'arc (BM Compiègne ; fonds Léré v. 26).
Phot. Jean-Michel Périn
IVR22_19846000265XAB



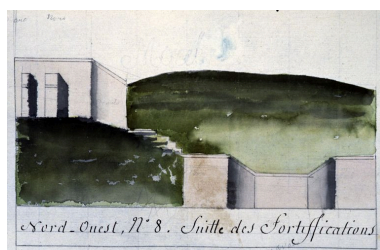
Enceinte, côté est derrière la cathédrale, par Léré, 1818 (BM Compiègne ; fonds Léré v. 26).
Phot. Jean-Michel Périn
IVR22_19846000280XAB



Enceinte, côté nord-est, par Léré, 1818 (BM Compiègne ; fonds Léré v. 26).
Phot. Jean-Michel Périn
IVR22_19846000281XAB



Enceinte, côté nord, par Léré, 1818 (BM Compiègne ; fonds Léré v. 26).
Phot. Jean-Michel Périn
IVR22_19846000283XAB



Enceinte, côté nord-ouest, par Léré, 1818 (BM Compiègne ; fonds Léré v. 26).
Phot. Jean-Michel Périn
IVR22_19846000282XAB



Enceinte, côté ouest, par Léré, 1818 (BM Compiègne ; fonds Léré v. 26).
Phot. Jean-Michel Périn
IVR22_19846000285XAB



Enceinte, côté sud-ouest, par Léré, 1818 (BM Compiègne ; fonds Léré v. 26).
Phot. Jean-Michel Périn
IVR22_19846000284XAB



Enceinte, côté ouest (?), 1ère moitié 19e siècle (Société des Antiquaires de Picardie).
Phot. Jean-Michel Périn
IVR22_19846000115XB

Dossiers liés

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

La ville de Noyon (IA60000345) Hauts-de-France, Oise, Noyon

Auteur(s) du dossier : Michel Hérold, Alain Nafilyan

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) AGIR-Pic

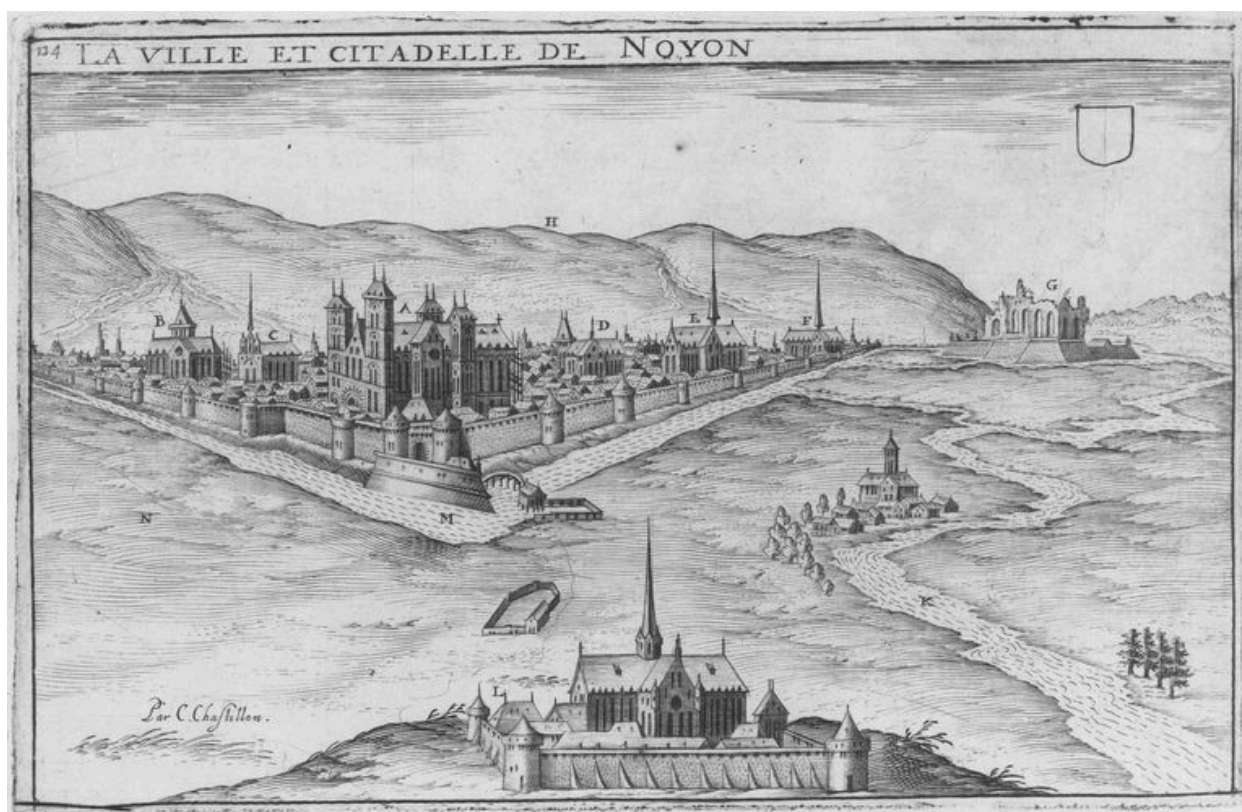


Plan de situation. Cadastre de 1831, section H (DGI).

IVR22_19836000156VB

Auteur de l'illustration : Jean-Michel Périn

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Ministère des finances
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



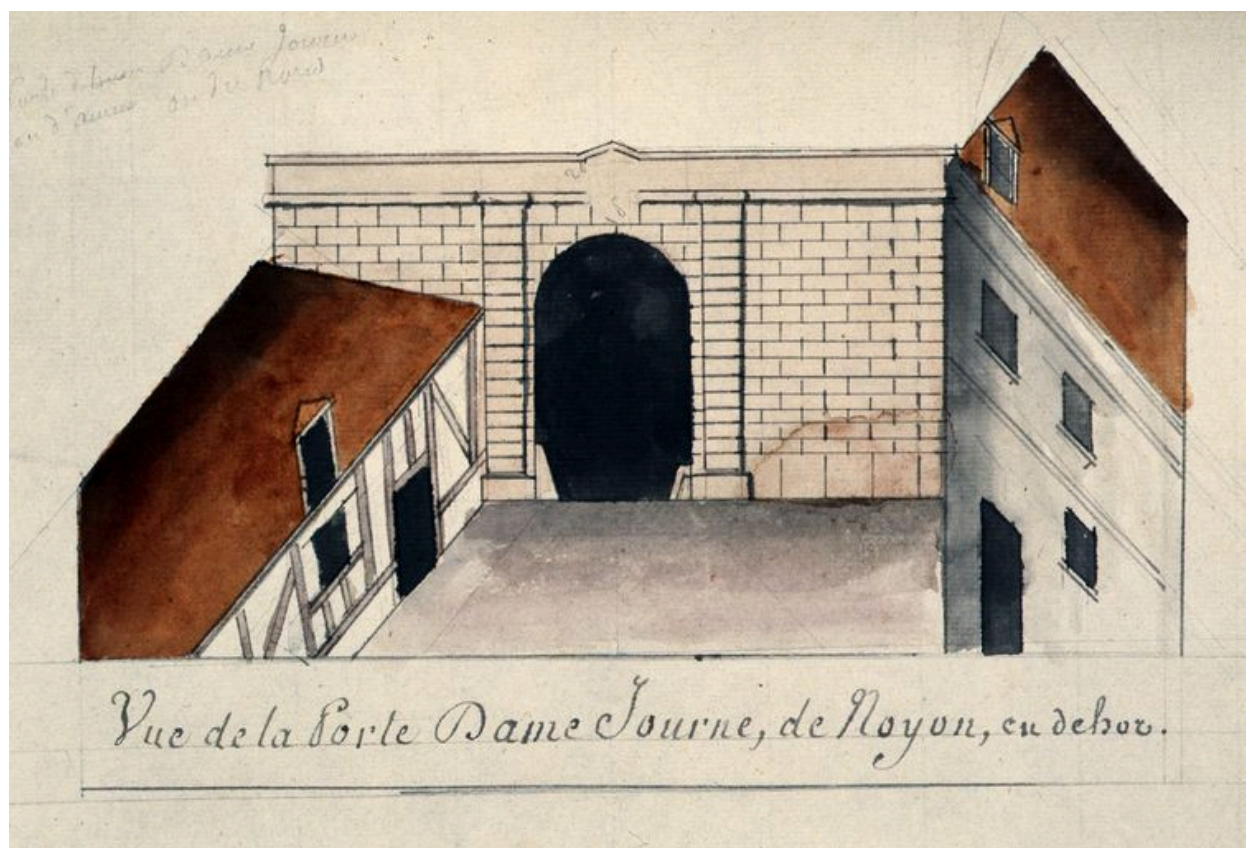
La ville et la citadelle, par Chastillon, vers 1610.

IVR22_19856000032XB

Auteur de l'illustration : Jean-Michel Périn

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

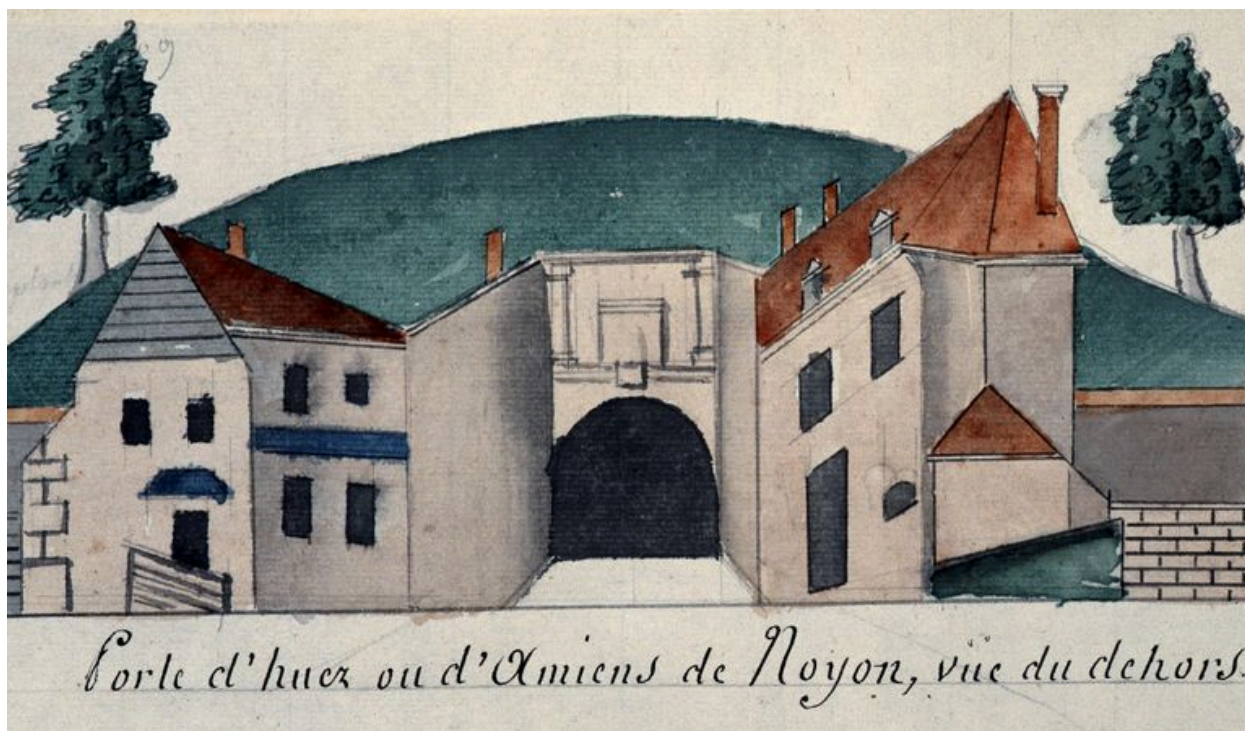


Vue de la porte Dame-Journe de Noyon, en dehors, par Léré, 1818 (BM Compiègne ; fonds Léré v. 26).

IVR22_19846000273XAB

Auteur de l'illustration : Jean-Michel Périn

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Commune de Compiègne
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Porte d'Huez ou d'Amiens ou de Noyon, vue du dehors, par Léré, 1818 (BM Compiègne ; fonds Léré v. 26).

IVR22_19846000276XAB

Auteur de l'illustration : Jean-Michel Périn

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Commune de Compiègne
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

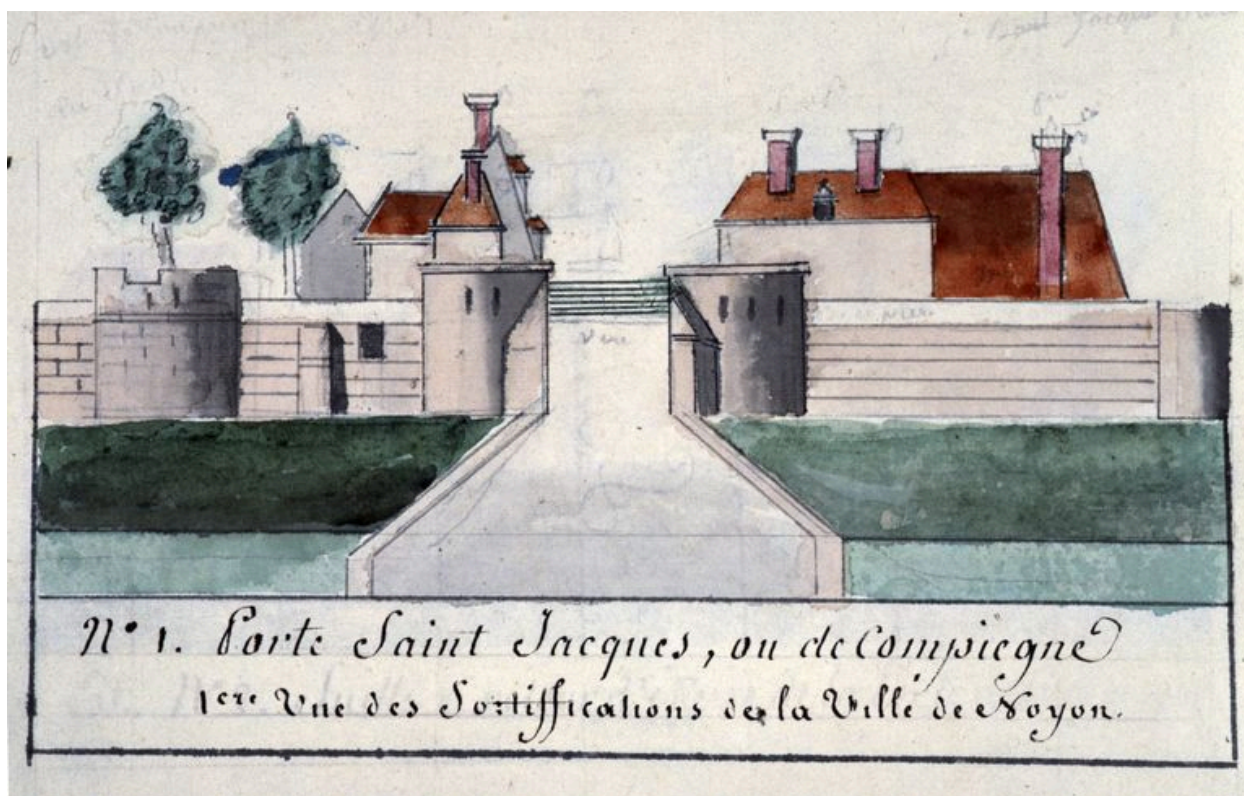


Porte de Soissons, ou de St Eloy, à Noyon, par Léré, 1818 (BM Compiègne ; fonds Léré v. 26).

IVR22_19846000277XAB

Auteur de l'illustration : Jean-Michel Périn

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Commune de Compiègne
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

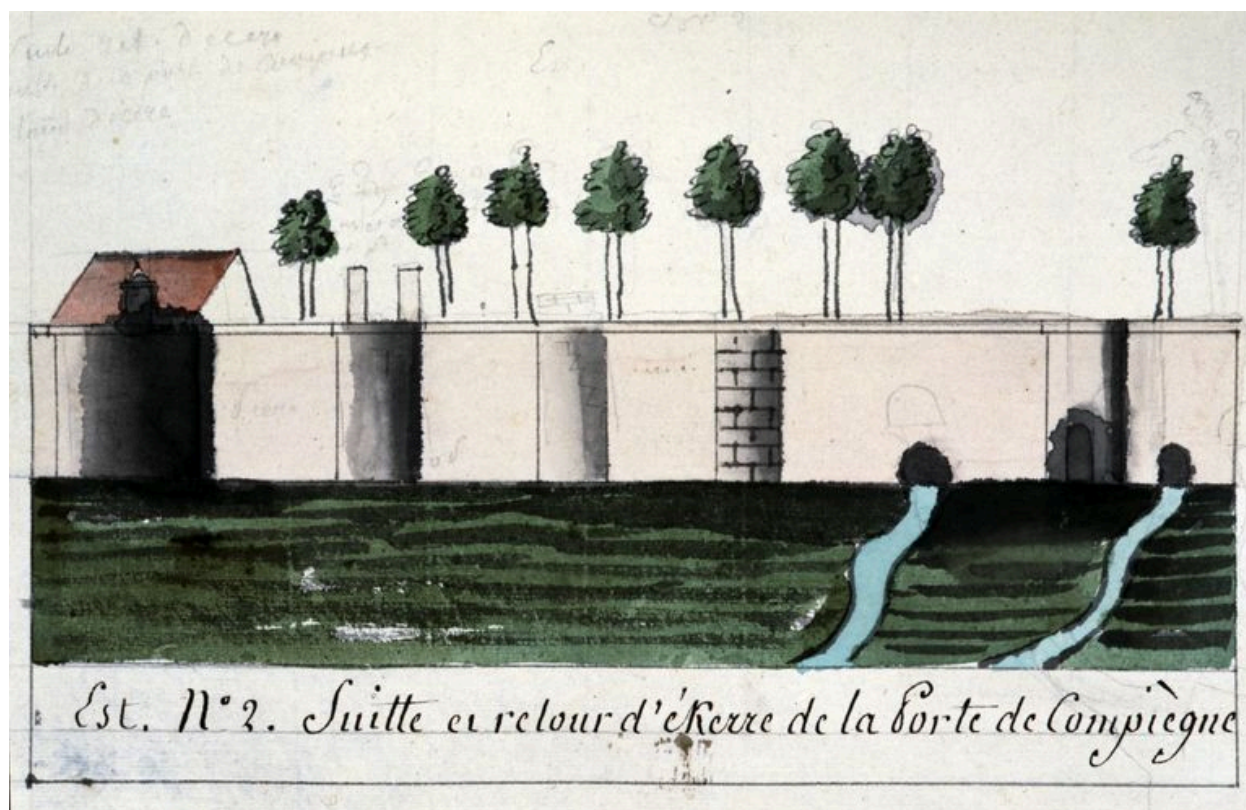


Porte Saint-Jacques ou de Compiègne, par Léré, 1818 (BM Compiègne ; fonds Léré v. 26).

IVR22_19846000279XAB

Auteur de l'illustration : Jean-Michel Périn

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Commune de Compiègne
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

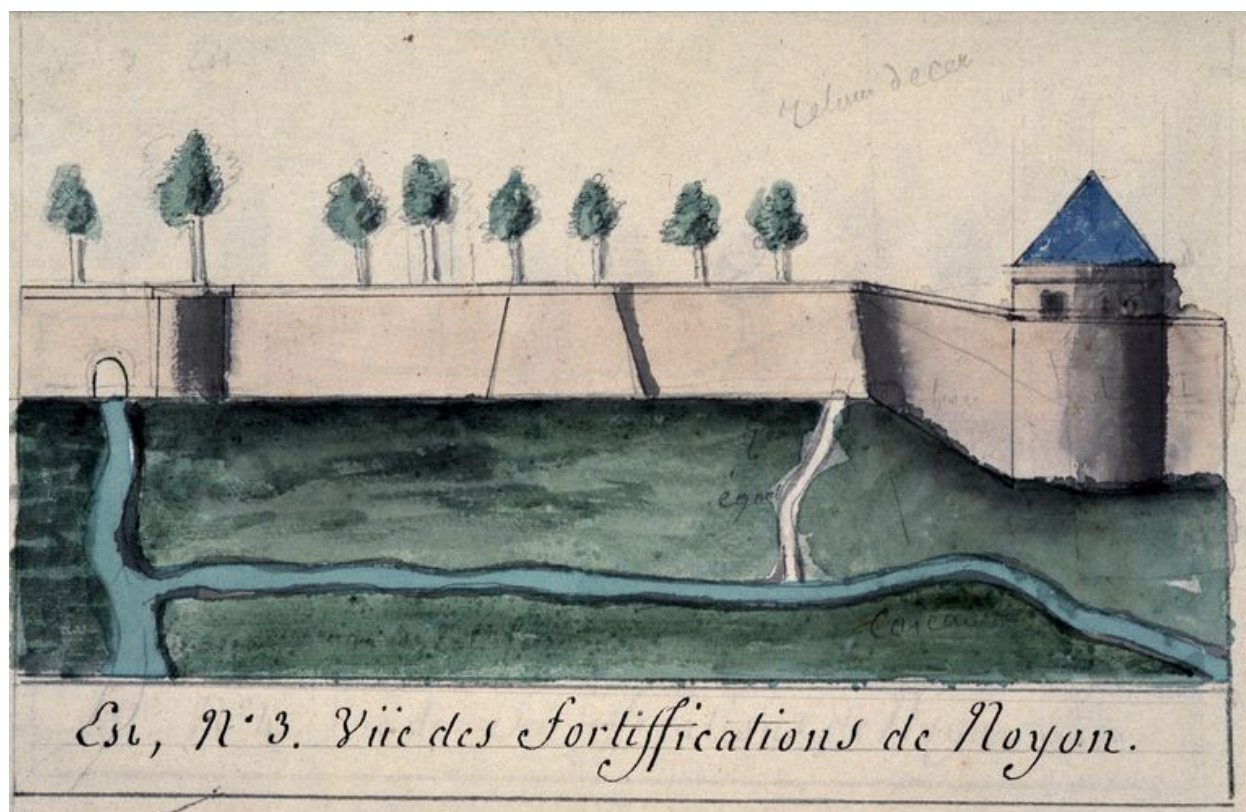


Enceinte, côté est, par Léré, 1818 (BM Compiègne ; fonds Léré v. 26).

IVR22_19846000278XAB

Auteur de l'illustration : Jean-Michel Périn

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Commune de Compiègne
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

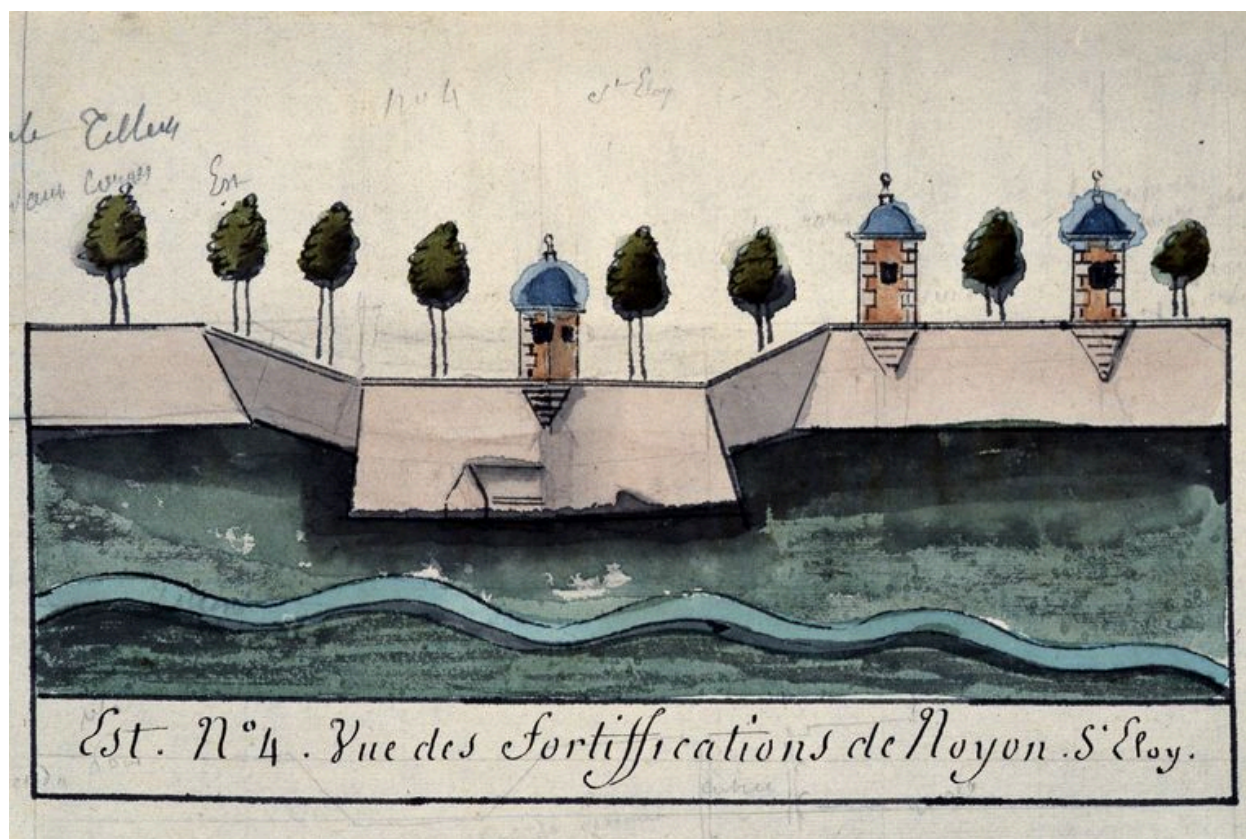


Enceinte, côté est, par Léré, 1818 (BM Compiègne ; fonds Léré v. 26).

IVR22_19846000274XAB

Auteur de l'illustration : Jean-Michel Périn

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Commune de Compiègne
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

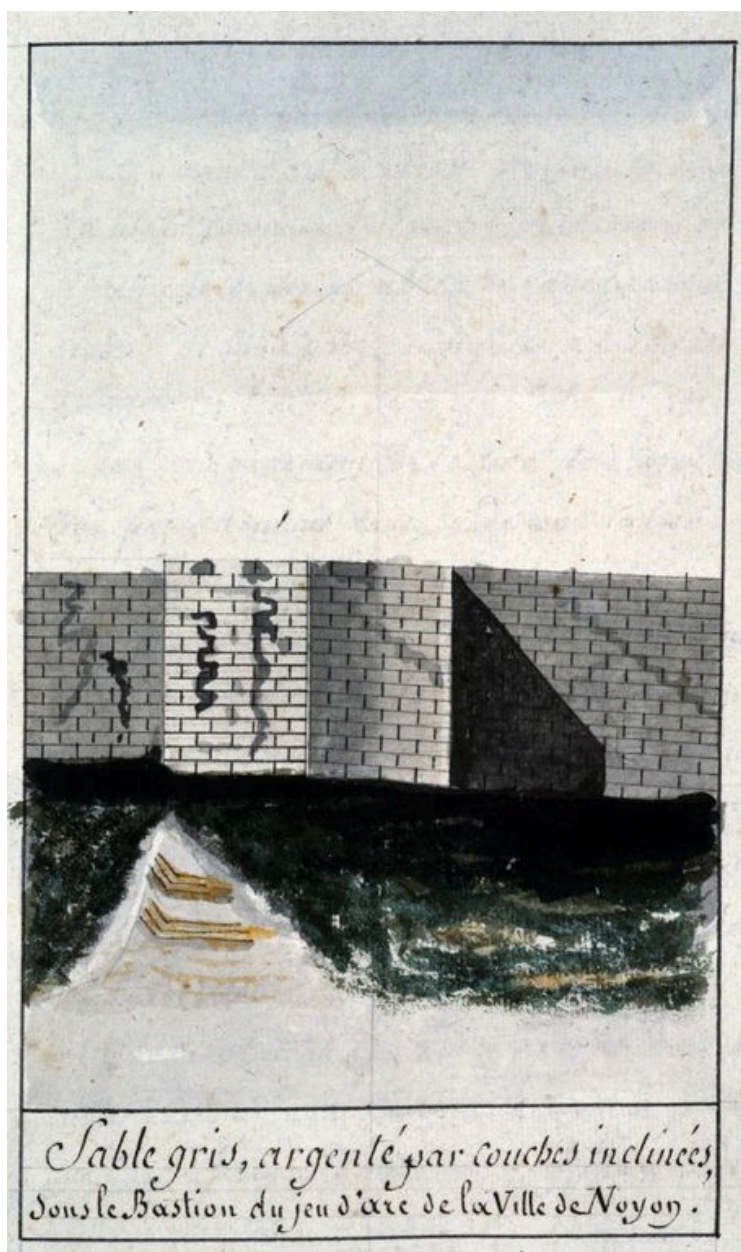


Enceinte, côté est, par Léré, 1818 (BM Compiègne ; fonds Léré v. 26).

IVR22_19846000275XAB

Auteur de l'illustration : Jean-Michel Périn

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Commune de Compiègne
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

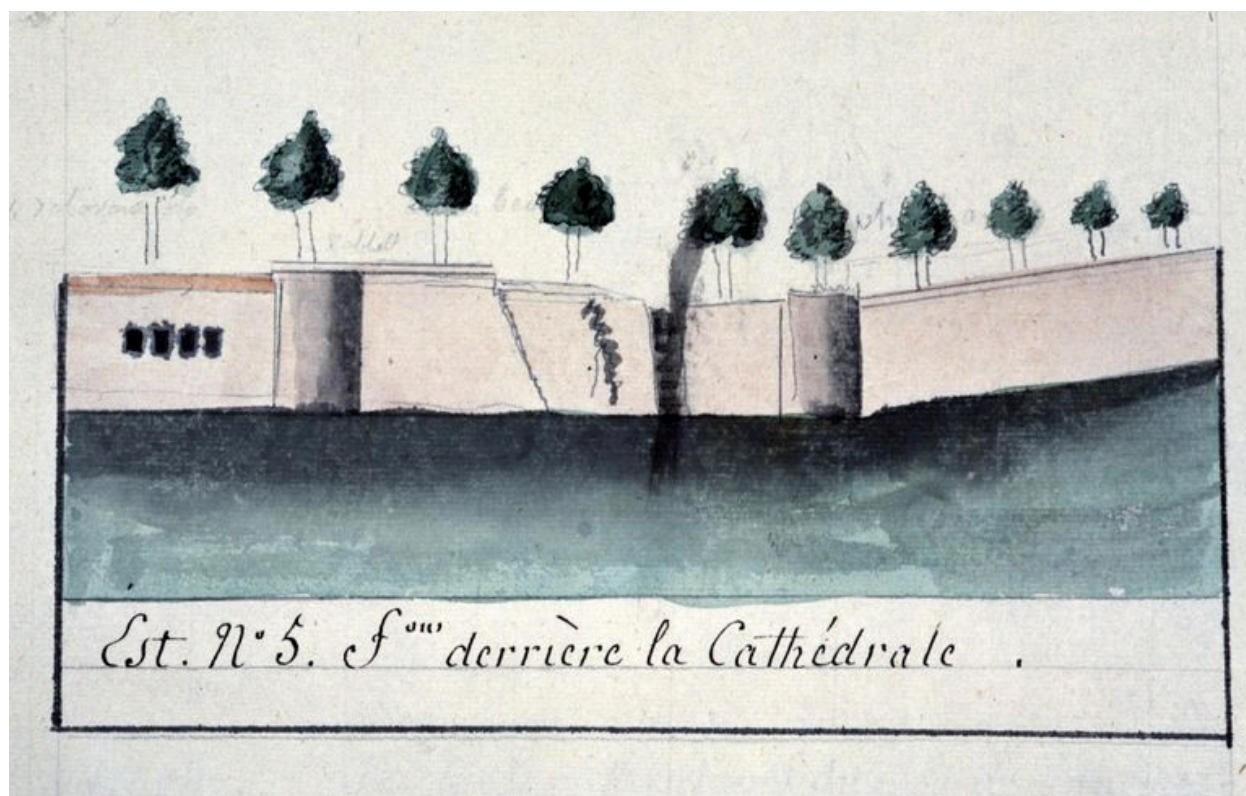


Détail du bastion du jeu d'arc (BM Compiègne ; fonds Léré v. 26).

IVR22_19846000265XAB

Auteur de l'illustration : Jean-Michel Périn

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Commune de Compiègne
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

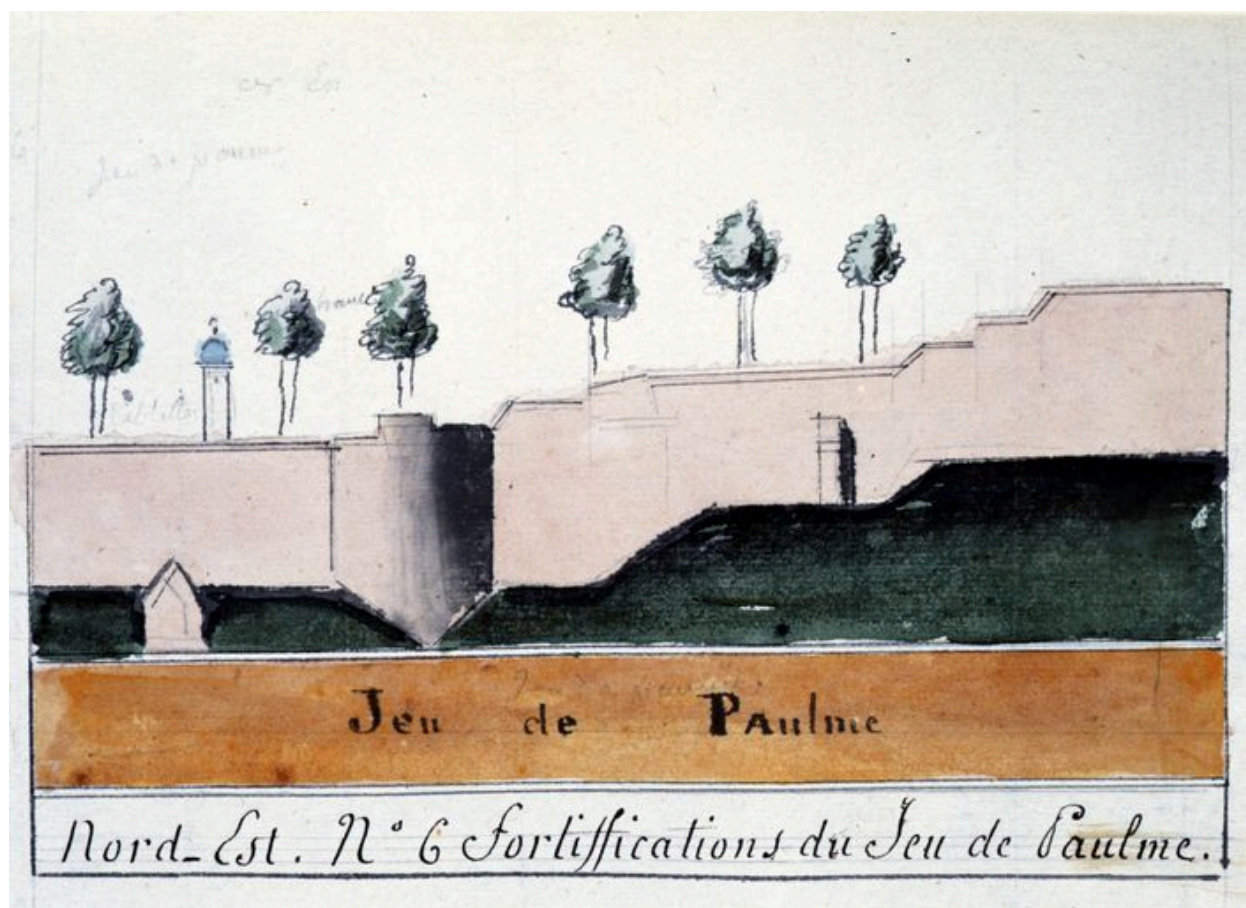


Enceinte, côté est derrière la cathédrale, par Léré, 1818 (BM Compiègne ; fonds Léré v. 26).

IVR22_19846000280XAB

Auteur de l'illustration : Jean-Michel Périn

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Commune de Compiègne
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

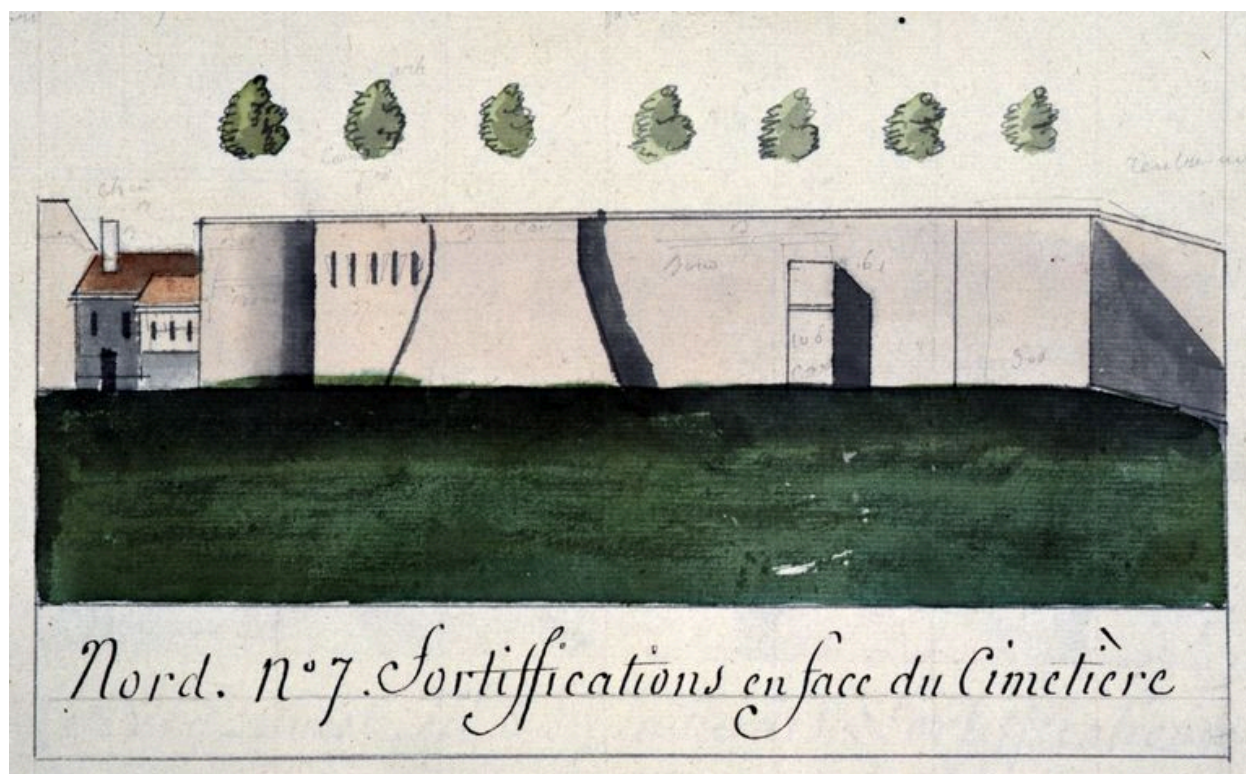


Enceinte, côté nord-est, par Léré, 1818 (BM Compiègne ; fonds Léré v. 26).

IVR22_19846000281XAB

Auteur de l'illustration : Jean-Michel Périn

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Commune de Compiègne
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

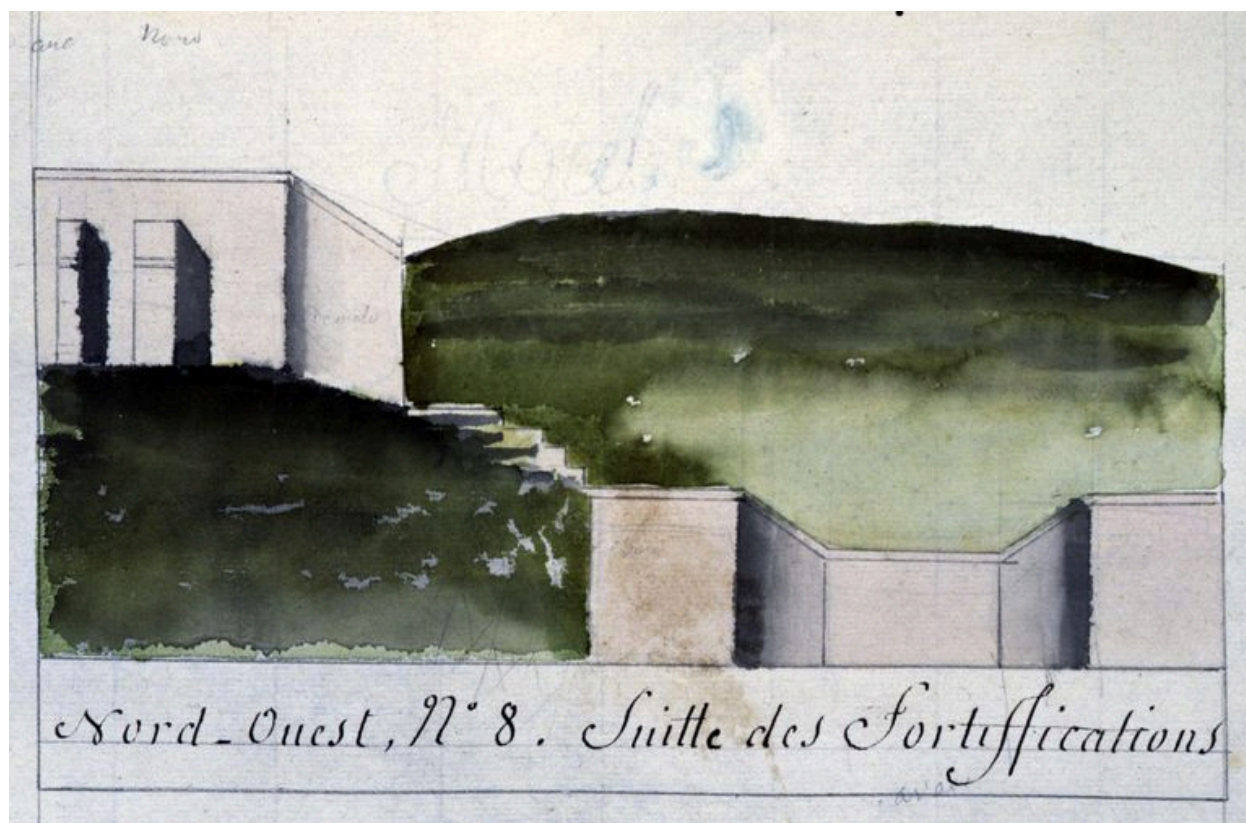


Enceinte, côté nord, par Léré, 1818 (BM Compiègne ; fonds Léré v. 26).

IVR22_19846000283XAB

Auteur de l'illustration : Jean-Michel Périn

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Commune de Compiègne
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

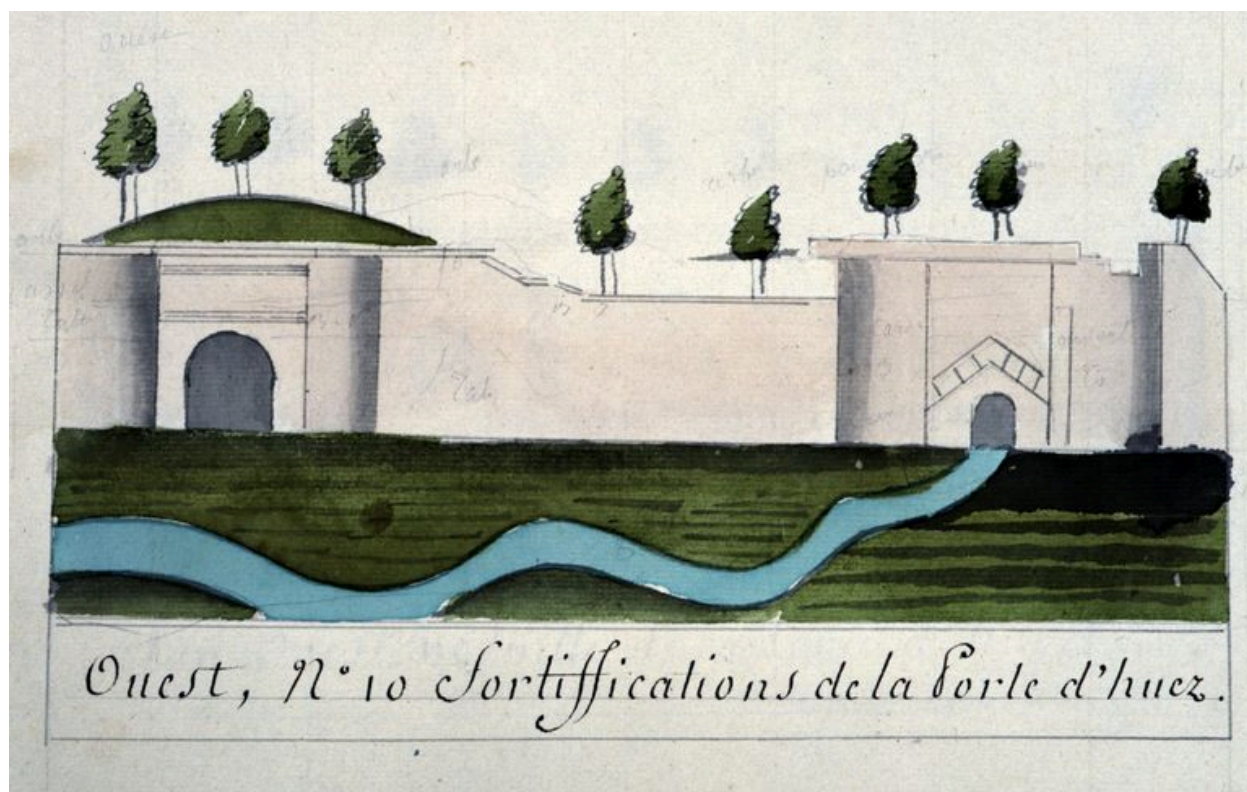


Enceinte, côté nord-ouest, par Léré, 1818 (BM Compiègne ; fonds Léré v. 26).

IVR22_19846000282XAB

Auteur de l'illustration : Jean-Michel Périn

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Commune de Compiègne
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Enceinte, côté ouest, par Léré, 1818 (BM Compiègne ; fonds Léré v. 26).

IVR22_19846000285XAB

Auteur de l'illustration : Jean-Michel Périn

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Commune de Compiègne
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

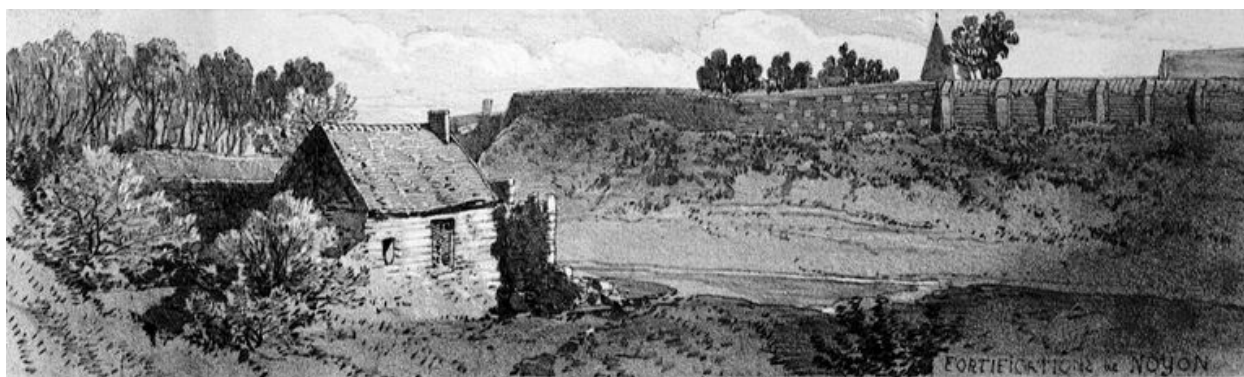


Enceinte, côté sud-ouest, par Léré, 1818 (BM Compiègne ; fonds Léré v. 26).

IVR22_19846000284XAB

Auteur de l'illustration : Jean-Michel Périn

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Commune de Compiègne
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Enceinte, côté ouest (?), 1ère moitié 19e siècle (Société des Antiquaires de Picardie).

IVR22_19846000115XB

Auteur de l'illustration : Jean-Michel Périn

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Société des Antiquaires de Picardie
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation